

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 29 septembre 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-80**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 29 septembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 19 septembre 2025.

Point de l'ordre du jour :

3.2, Propositions de la commission des moyens du 19 septembre 2025

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 19 septembre 2025,

Exposé de la décision :

Outre le budget rectificatif 2025 n°1, le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission des moyens du 19 septembre 2025.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission des moyens du 19 septembre 2025, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

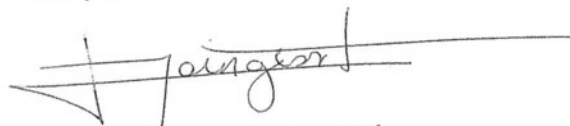
Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTÉ DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission des moyens du 19 septembre 2025.

Fait à Tours, **02 OCT. 2025**

Le président de l'université,


Philippe Roingeard